

# Banque Ottomane

Capital Lstg. 10.000.000.— dont moitié versée.

*Siège central à Constantinople, GALATA.*

Agences à Péra et Stamboul, ainsi que dans les principales localités de la Turquie, l'Égypte, Chypre, la Palestine, la Mésopotamie, la Perse et la Grèce.

à Londres : 26, Throgmorton Street,

E.C.2.,

à Manchester : 56/60, Cross Street,

à Paris : 7, rue Meyerbeer (9<sup>e</sup> Arr.),

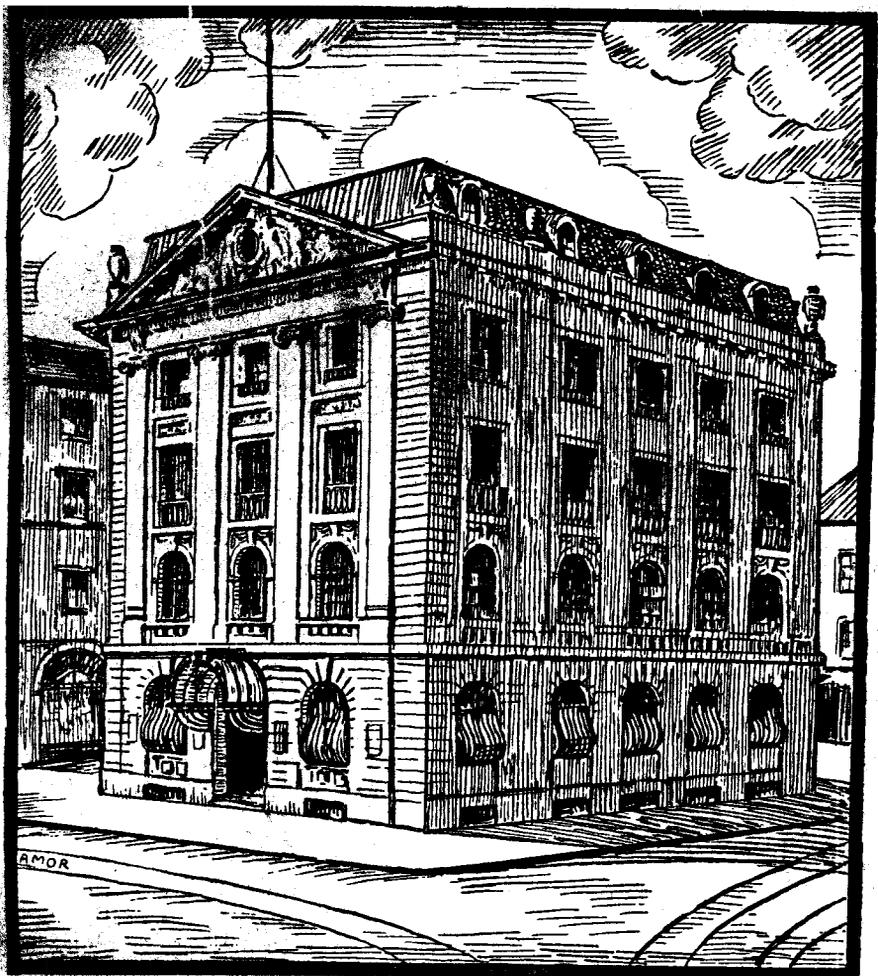
à Marseille : 41 et 43, rue Grignan,

à Tunis : 68, Avenue Jules Ferry.

**Se charge de toutes opérations de Banque.**

**Filiale pour la Syrie : Banque de Syrie et du Grand Liban.**





Société de  
**BANQUE SUISSE**

Fondée en 1872

Capital-actions et réserves : 207 millions

**GENÈVE**

**6-10, Corraterie**

# YATREN 105



Le meilleur remède  
contre la dysenterie  
chronique ainsi que  
aigue et bacillaire.  
INSTITUT BEHRING  
MARBURG-LAHN

## REVUE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

31, quai du Mont-Blanc, GENÈVE

Le numéro : 1 fr. suisse. 12 numéros (un an) : 10 fr. suisses

Sommaire du numéro de septembre 1929 :

Social adjustment by means of scouts and guides by Katharine Furse, G.B.E., Director of the World Bureau of Guides and Girl Scouts.

Das deutsche Jugendherbergswerk von H. Forschepiepe, Stadtjugendpfleger zu Siegen.

Educateurs de carrière et éducateurs de la famille par Marguerite Evard, docteur ès lettres, Le Locle.

Chronique. — Nouvelles de l'U.I.S.E. — Bibliographie. — Hors-textes.

Editeurs : FÉLIX ALCAN, Paris - NICOLA ZANICHELLI, Bologne - WILLIAMS & NOR-GATE, Londres. - AKAD. VERLAGSGESELLSCHAFT, Leipzig - G. E. STECHERT & Co., New York. - RUIZ HERMANOS, Madrid. - RENASCENÇA PORTUGUESA, Porto - THE MARUZEN COMPANY, Tokio.

# "SCIENTIA"

REVUE INTERNATIONALE DE SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE  
Paraissant mensuellement (en fascicule de 100 à 120 pages chacun)  
Directeur : Eugenio RIGNANO

**Est l'unique Revue** à collaboration vraiment internationale.

**Est l'unique Revue** à diffusion absolument mondiale.

**Est l'unique Revue** de synthèse et d'unification du savoir, qui traite les questions fondamentales de toutes les sciences : histoire des sciences, mathématiques, astronomie, géologie, physique, chimie, biologie, psychologie et sociologie.

**Est l'unique Revue** par conséquent qui, intéressant directement les statisticiens, les démographes, les ethnographes, les économistes et ceux qui cultivent le droit, l'histoire des religions et, d'une façon générale, la sociologie, par ses nombreux et importants articles et comptes rendus relatifs à ces sciences, leur offre aussi le moyen de connaître sous une forme résumée et synthétique, les plus grands problèmes de toutes les autres branches du savoir.

**Est l'unique Revue** qui puisse se vanter d'avoir parmi ses collaborateurs les savants les plus illustres du monde entier. Une liste de ceux-ci, comprenant plus de 350 noms, est reproduite dans presque tous les fascicules.

Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs, et à chaque fascicule est joint un supplément contenant la traduction française de tous les articles non français. Ainsi la revue est complètement accessible même à qui ne connaît que la langue française. Demandez un numéro spécimen gratuit au Secrétaire Général de "Scientia", Milan, en joignant à la demande, pour remboursement des frais d'envoi, la somme de quatre francs en timbres-poste de votre pays.

**ABONNEMENT : Lire 200.**

**BUREAUX DE LA REVUE : 12, via A. de Togni - Milano (16).**

Secrétaire Général de la Rédaction : Dr Paolo BONETTI.

---

## BULLETIN DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE (CROIX-ROUGE FRANÇAISE)

---

### *Bulletin mensuel*

Abonnement d'un an : **5 francs**

Pour faire partie de l'Union des Femmes de France, il suffit de faire parvenir au Siège Central de l'Union des Femmes de France, 102, Boulevard Malesherbes, à Paris, une des cotisations suivantes :

de 5 à 10 francs    comme *Membre adhérent* ;  
de 10 à 30 francs    comme *Membre titulaire*.

**Rachat de cotisation :**

**Membre bienfaiteur : 1000 francs. - Membre perpétuel : 200 francs.**

# LA REVUE DE DROIT INTERNATIONAL

De sciences diplomatiques et politiques  
(THE INTERNATIONAL LAW REVIEW)

Organe officiel de « l'International Law Association »

fondée à GENÈVE en 1923 par Antoine SOTTILE, sous le patronage  
et avec la collaboration de :

L. L. E. N. Politis, E. Benès, H. Bellot, Phillimore, Adatci, Lord Cecil, De la Barra, B. Mussolini, G. Motta, C. R. Pusta, van Eysinga, C. de la Torriente, E. Rolin, Jaequemyns, P. Fauchille, A. Alvarez, J. Brown Scott, Ch. Lyon-Caen, Rouard de Card, A. Weiss, A. de La Pradelle, Merignhac, D. Anzilotti, de Montluc, B. C. J. Loder, M. Hüber, D. J. Jitta, E. Borel, J. Valery, A. Prudhomme, Olivart, K. Neumeyer, Triepel, Schücking, Erich, Strupp, Institut Ibero-Américain de droit comparé, International Law Association, Institut de Droit International (Rome), etc., est la SEULE Revue paraissant en Suisse en matière de Droit International, de Sciences diplomatiques et politiques. Elle préconise la rénovation du droit international, la renaissance de la justice mondiale, la souveraineté effective du droit, la solidarité internationale, la morale dans la politique internationale, le développement de l'esprit international, le règlement pacifique des conflits, la défense des droits des petits Etats.

Paraissant au siège de la Société des Nations, la « REVUE DE DROIT INTERNATIONAL » est à même de faire rapidement connaître et d'apprécier avec sûreté les règles que stipulera la communauté des Nations.

La REVUE DE DROIT INTERNATIONAL paraît tous les trois mois en livraisons de 70 à 120 pages. Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs.

Número spécimen (arriéré) contre envoi de fr. 2.90 suisses.

ABONNEMENT : Suisse Fr. 30.— ; Union postale (francs suisses) Fr. 35. Tous les abonnements sont annuels et partent du numéro de Janvier. Prix spécial pour les pays à change déprécié. Les abonnements se paient à l'avance. (La Revue est honorée de souscriptions des Gouvernements.)

Pour les Membres de l'« International Law Association », prix d'abonnement : fr. suisses 25.

Directeur :

**Dr Juris A. SOTTILE**

Chargé d'Affaires, Délégué permanent de Nicaragua à la Société des Nations  
Consul de la République de Libéria et de la Rép. de Nicaragua  
Membre du Conseil de l'Institut de Droit international de Rome.

Direction, Rédaction et Administration :

**Rue Merle-d'Aubigné, 3 - GENÈVE (Suisse)**

## Adresses des Comités centraux (suite).

- \* BELGIQUE. — Croix-Rouge de Belgique, rue de Livourne, 80, *Bruzelles*.  
 BOLIVIE. — Croix-Rouge bolivienne, Casilla de Correo, 504, *La Paz*.  
 BRÉSIL. — Croix-Rouge brésilienne, Praça Vieira Souto, 10, *Rio de Janeiro*.  
 BULGARIE. — Croix-Rouge bulgare, 19, boul. Tottleben, *Sofia*.  
 CANADA. — Croix-Rouge canadienne, 410, Sherbourne Street, *Toronto*.  
 CHILI. — Croix-Rouge chilienne, Correo, 8, Casilla 7567, *Santiago de Chile*.  
 CHINE. — Croix-Rouge chinoise, Pékin et 26, Kiukiang Road, *Shanghai*.  
 COLOMBIE. — Croix-Rouge colombienne, *Bogota*.  
 COSTA-RICA. — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5. Sur., *San José*.  
 CUBA. — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte et av. de Belgica, *La Havane*.  
 DANEMARK. — Croix-Rouge danoise, Ved Stranden, 2, *Copenhague*, K.  
 DANTZIG. — Croix-Rouge de Dantzig, Neugarten, 12-16, *Dantzig*.  
 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. — Croix-Rouge dominicaine, *Saint-Domingue*.  
 ÉGYPTÉ. — Croissant-Rouge égyptien, Ismail Pacha, 8 (Garden City), *Le Caire*.  
 ÉQUATEUR. — Croix-Rouge équatorienne, Venezuela 46, *Quito*.  
 ESPAGNE. — Croix-Rouge espagnole, Calle de Sagasta, 10 (Estafeta, 4), *Madrid*.  
 ESTONIE. — Croix-Rouge estonienne, Niguliste Tä, 12, *Reval*.  
 ÉTATS-UNIS. — Croix-Rouge américaine (Central Committee of the American National Red Cross), National Headquarters, *Washington*, D.C.  
 FINLANDE. — Croix-Rouge de Finlande, 16, Annankatu, *Helsingfors*.  
 FRANCE. — Croix-Rouge française, rue François-Ier, 21, *Paris*, 8e.  
 \*\* GRANDE-BRETAGNE. — Croix-Rouge britannique (British Red Cross Society), Berkeley Street, 19, *London W. 1*.  
 GRÈCE. — Croix-Rouge hellénique, rue Solon, 39, *Athènes*.  
 GUATÉMALA. — Croix-Rouge guatémaliennne, 13, Calle Oriente, 2, *Guatemala*.  
 HONGRIE. — Croix-Rouge hongroise, Baross utca 15, *Budapest*, VIII.  
 INDES. — Croix-Rouge des Indes (Indian Red Cross Society), *New-Delhi*.  
 ISLANDE. — Croix-Rouge islandaise, *Reykjavik*.  
 ITALIE. — Croix-Rouge italienne, via Toscana, 12, *Rome* (25).  
 JAPON. — Croix-Rouge japonaise, 5 Shiba Park, *Tokio*.  
 LETTONIE. — Croix-Rouge lettone, Skolas ielā, 1, *Riga*.  
 LITHUANIE. — Croix-Rouge lithuanienne, Kestucio g-vė 8, *Kaunas*.  
 LUXEMBOURG. — Croix-Rouge luxembourgeoise, *Luxembourg*.  
 MEXIQUE. — Croix-Rouge mexicaine, 2, a de San Geronimo, 14, *Mexico*, D.F.  
 NORVEGE. — Croix-Rouge norvégienne, Grev Wedels Plass 5, *Oslo*.  
 PANAMA. — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.  
 PARAGUAY. — Croix-Rouge paraguayenne, Avenida Espana, 505, *Assomption*.  
 \*\*\* PAYS-BAS. — Croix-Rouge néerlandaise, Princessegracht, 27, *La Haye*.  
 PÉROU. — Croix-Rouge péruvienne, Melchormalo, 349, *Lima*.  
 PERSE. — Lion et Soleil-Rouges de Perse, *Téhéran*.  
 POLOGNE. — Croix-Rouge polonaise, rue Smolna, 6, *Varsovie*.  
 PORTUGAL. — Croix-Rouge portugaise, 1, Praça do Commercio, *Lisbonne*.  
 ROUMANIE. — Croix-Rouge roumaine, 40, rue N.-Balcesco, *Bucarest*.  
 SALVADOR. — Croix-Rouge de Salvador, 13 a Avenida Norte y 9 a calle Poniente, *San Salvador*.  
 ROYAUME S.C.S. — Croix-Rouge des Serbes, Croates et Slovènes, Simina ulica, 21, *Belgrade*.  
 SLAM. — Croix-Rouge siamoise, *Bangkok*.  
 SUÈDE. — Croix-Rouge suédoise (Svenska Roda Korset), Artillerigatan, 6, *Stockholm*, 14.  
 SUISSE. — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.  
 TCHÉCOSLOVAQUIE. — Croix-Rouge tchécoslovaque, Neklanova ul., 147, *Prague VI*.  
 TURQUIE. — Croissant-Rouge turc, *Angora*.  
 \*\*\*\* U.R.S.S. (Union des républiques soviétiques socialistes). — Alliance des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., Ipatievskij péroulouk, 6, *Moscou*.  
 URUGUAY. — Croix-Rouge uruguayenne, Piedad 13.779, *Montevideo*.  
 VÉNÉZUELA. — Croix-Rouge vénézuélienne, Muñoz a Piñango, 10, *Caracas*.

\* Section : Croix-Rouge du Congo, rue de Livourne, 80, *Bruzelles*.

\*\* Ancienne Branche : Croix-Rouge néo-zélandaise, P.O' Box 969, *Wellington*, N.Z.

\*\*\* Branche : Croix-Rouge des Indes néerlandaises, *Wellureden* (Java).

\*\*\*\* Membres de Croix-Rouge arménienne, *Erivan*.

de Croissant-Rouge de l'Azerbéidjan, rue Zévine, 1, *Bakou*.

l'Alliance : Croix-Rouge géorgienne, 15, rue Krylov, *Tiflis*.

Croix-Rouge russe (R.S.F.S.R.), Pouchetchnaia, 5, *Moscou*.

Croix-Rouge de la Russie Blanche, 3, rue Marx, *Minsk*.

Croix-Rouge du Turkménistan, *Poïtorctz*.

Croix-Rouge ukrainienne, 7, rue du Théâtre, *Kharkov*.

Croissant-Rouge de l'Uzbékistan, Kommunistitshekais, 13, *Samarband*.

# Sommaire du Bulletin

T. LX, N° 326

OCTOBRE 1929

- Comité international de la Croix-Rouge.** — Don destiné aux victimes du tremblement de terre en Perse, 903.
- Ligue.** — Seconde conférence sur l'hygiène et le bien-être dans la marine marchande, 903.
- Brésil.** — Le maréchal D<sup>r</sup> A. Ferreira do Amaral (*hors-texte*), 910. — Le nouveau président de la Croix-Rouge brésilienne, 911.
- Cuba.** — Activité des dispensaires de la Croix-Rouge cubaine, 912.
- Indes.** — Rapport annuel de la Croix-Rouge des Indes, 913. — Assemblée générale de la Croix-Rouge des Indes, 915.
- Japon.** — Le baron S. Hirayama (*hors-texte*), 917.
- Paraguay.** — Loi exonérant la Croix-Rouge paraguayenne des droits fiscaux et municipaux, 919.
- Suisse.** — Infirmières-visiteuses, 920. — Publication, 921.
- Uruguay.** — Activité de la Croix-Rouge uruguayenne, 922.

---

La *Revue internationale de la Croix-Rouge, Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, paraît à la fin de chaque mois.

Prix, franco, un an : **Fr. 20.** — Le numéro : **Fr. 2.** —

Années 1919, 1920 et 1921 (*rare*) : **Fr. 30.** —

Administration : **Promenade du Pin, 1, Genève.**